

L3 Economie et Gestion, parcours Gestion- Option : Comptabilité, contrôle de gestion

Type de contrat

Contrat d'apprentissage

Durée de la formation

12 mois
504 heures

Diplôme délivré par



► Objectifs

La Licence Economie - Gestion, Option Comptabilité – Contrôle de Gestion, a pour objectif de répondre aux besoins croissants des entreprises en gestionnaires comptables et financiers. Elle s'adresse aux apprentis désirant être formés aux métiers de la comptabilité, du contrôle de gestion et de la finance.

La formation est articulée autour de quatre axes :

- 1- Des enseignements fondamentaux dans les domaines de l'économie, du droit, et du management ;
- 2- Des enseignements méthodologiques qui permettent aux étudiants de prendre une décision à partir des systèmes d'information et des modèles statistiques ;
- 3- Des enseignements spécialisés et appliqués qui participent à l'insertion professionnelle des étudiants ;
- 4- Une expérience hebdomadaire en entreprise.

► Accès au diplôme

Etre titulaire d'un diplôme Bac+2 de type DUT GEA, BTS CGO ou d'une Licence 2ème année en économie et gestion.

Admission : sur dossier de candidature. Un bon niveau en anglais est très apprécié.

Dépôt de candidature : de janvier à mai .

Dossier téléchargeable sur le site www.cfa-eve.fr

► Rythme d'alternance

2 jours en formation (jeudi et vendredi) / 3 jours en entreprise (lundi, mardi et mercredi)

Rentrée : septembre

Fin des cours : juin

► Contacts

Responsable pédagogique : Phu DAO-LE FLECHER

Contact administratif : Marlène GROMAT - marlene.gromat@univ-evry.fr Tél. : 01 69 47 78 22

Contact CFA EVE : TRINQUARD Delphine - d.trinquad@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 09

► Lieu(x) de formation

Université Paris-Saclay -
UFR SHS
2 rue du Facteur Cheval
91000 EVRY



Programme de la formation

1er Semestre

- Eléments de microéconomie
- Macroéconomie monétaire et financière
- Systèmes d'information
- Marketing
- Comptabilité analytique
- Comptabilité générale
- Comptabilité anglo-saxonne
- Droit des sociétés
- Analyse financière
- Gestion des ressources humaines
- Anglais
- Technique de communication

2ème Semestre

- Comptabilité approfondie
- Comptabilité des sociétés
- Contrôle de gestion
- Mathématiques financières
- Méthodes statistiques
- Fiscalité
- Anglais
- Droit du travail
- Introduction aux marchés financiers
- Management stratégique
- Méthodologie du mémoire

Public concerné (Contrat d'apprentissage)

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Marche à suivre

1. Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA www.cfa-eve.fr ou de l'IUT et le déposer dans les délais auprès du secrétariat pédagogique.
 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
-